Fiche technique du produit

Spécifications



Varset Easy - batterie de condensateur auto - 400V - 30kVAr

VLVAW0L030A40B

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Tension du réseau	400 V CA 50 Hz 415 V CA 50 Hz
Puissance réactive nominale	30 kvar
Mode opératoire	Automatique
Gamme	PowerLogic
Nom de l'appareil	rampe de condensateur automatique
Type de produit ou équipement	Batterie de condensateurs

Complémentaires

Niveau de pollution du réseau	Non pollué
[Gh/Sn] Taux de pollution harmonique	0…15 %
Distorsion harmonique totale de la tension [THDU]	0…3 %
Puissance par gradin	5 kvar
Composition du gradin	5 + 10 + 15
Emplacement du raccordement	Haut
Type de régulateur	PowerLogic PFC Controller VPL6
Technologie des condensateurs	EasyLogic PFC Capacitor
Description des pôles	3P
Tolérance sur la valeur de la capacité	- 5 % à 10 %
[Ui] tension assignée d'isolement	500 V
[Uimp] tension assignée de tenue aux chocs	6 kV
Tension maximale admissible	1,1 x Un (8 heures sur 24 heures) se conformer à CEI 60831
[Imp] courant permanent maximal	Batterie: 1,36 x In à 400 V se conformer à CEI 61439-2 Batterie: 1,19 x In à 415 V se conformer à CEI 61439-2 Condensateur: 1,5 x In à 480 V se conformer à CEI 60831
Protection de l'entrée principale	Sans protection
[Icw] courant assigné de courte durée admissible	30 kA à 1 s (Icw)
Type de protection par gradin	Surcharge: contrôle harmonique depuis PowerLogic PFC Controller Court-circuit: protection amont
Accessibilité pour l'exploitation	Avant
Couleur	Gris (RAL 7035)
Poids max	57 kg
Hauteur	650 mm

Clause de non-responsabilité: Cette documentation ne vise pas à remplacer et ne doit pas être utilisée pour déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits pour des applications spécifiques d'utilisateurs. Avertissement : Cette documentation ne vise pas à remplacer et ne doit pas être utilisée pour déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits pour des applications spécifiques d'utilisateurs.

Largeur	500 mm
Profondeur	250 mm
Equipement fournis	Transformateur auxiliaire
Fonction disponible	Contact d'alarme Contact groupe électrogène

Environnement

Normes	CEI 61439-2 CEI 61439-1 CEI 61921
Certifications du produit	EAC ASEFA CE
Emplacement de montage	Intérieur
Degré de protection IP	Environnement: IP31
Tenue aux chocs IK	IK10
Humidité relative	0…95 %
Altitude de fonctionnement	<= 2000 m
Température de l'air ambiant en fonctionnement	-5…45 °C
Température ambiante moyenne en fonctionnement	35 °C (annuel) 45 °C (sur 24 heures)

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	77,0 cm
Largeur de l'emballage 1	60,0 cm
Longueur de l'emballage 1	80,0 cm
Poids de l'emballage (Kg)	26,0 kg

Garantie contractuelle

Garantie (en mois)	18

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

Environmental Data expliquées >

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total	**2 578 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase de fabrication [A1 à A3]	**249 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase de distribution [A4]	**54 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase d'installation [A5]	**21 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase d'utilisation [B2, B3, B4, B6]	**2 182 kg CO2 eq.**
Empreinte carbone de la phase de fin de vie [C1 à C4]	**72 kg CO2 eq.**
Profil environnemental	**Profil environnemental du Produit**

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé	**Oui**
Emballage sans plastique	**Oui**
Directive UE RoHS	**Conforme Par Exemption**
Règlementation REACh	**Référence contenant des SVHC au-delà du seuil**

Efficacité énergétique

Le produit contribue aux émissions évitées	**Oui**

Use Again

Réemballer et réusiner

Potentiel de recyclabilité, en %	**84**
Profil de circularité	**Informations de fin de vie**
Reprise	**Oui**
Label DEEE	**Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.**